Avril 2025 BULLETIN MENSUEL ISSN 0999-9345

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE
Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Samedi 15 mars 2025 à 10 heures : Conseil d'administration

Samedi 22 mars 2025 : **Assemblée générale** annuelle à l'issue laquelle notre collègue Michel Haguet a présenté une conférence "***Sainte Scholastique, patronne du Mans***", voir les comptes-rendus, ci-après.

Merci de noter aussi le nouvel IBAN de l'association : FR76 1790 60011296 4250 6548 045
Il est possible de régler les cotisations par virement à ce compte.
Pour 2025 : l'adhésion avec le bulletin annuel de Mémoires passe à 45 € ; l'adhésion simple reste à 30 €
Pour faciliter la gestion des fichiers, les sociétaires qui n'auraient pas versé leur cotisation en 2023 ou 2024, sont appelés à nous indiquer s'ils ne souhaitent plus contribuer, par leurs adhésions, aux frais de fonctionnement de la SASAS. Merci de nous prévenir par courrier ou courriel.

Dates d'ores et déjà annoncées, à retenir pour les prochains rendez-vous :

Vendredi 25 avril à 14 h 30 : "***Les Plantagenêts et le Maine***" par Ghislain Baury et Vincent Corriol.

Samedi 24 mai (journée) : Excursion *sur les pas de Pierre de Ronsard* (précisions à venir)

SASAS – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE, 22 MARS 2025

Didier Béoutis, président, ouvre la séance en remerciant les membres présents, en excusant notamment Jean-Pierre Épinal, retenu au même moment par une conférence sur « *Roses et rosomanes au Mans* ». Il rend hommage à Jean-Jacques Caffieri (1937-2024), historien -entre autres- de la Résistance dans la Sarthe, membre de notre conseil d'administration de 2002 à 2024, décédé le 21 avril 2024. Un temps de silence est observé par l'assistance.

I.- Rapport d'activité 2024 et perspectives pour 2025

Sept conférences : 13 janvier, Michel Haguet : *La Société d'horticulture de la Sarthe et du Jardin des plantes au Mans* ; 10 février, Serge Bertin : *La vie et l'œuvre de l'historien Paul Cordonnier-Détrie (1896-1980)* ; 29 mars, Didier Béoutis : *Philippe Bouton, (1934-2009), un historien dans la lignée familiale* ; 19 avril, Dominique Barré : *L'art du vitrail selon les Küchelbecker, au XIXe siècle, au Mans* ; 11 octobre, Christian Ferault : *Les sociétés d'agriculture créées par Louis XV ;* 8 nov Serge Bertin et l'association Heulà, *colloque sur le Patois du Maine* ; 7 décembre, Didier Béoutis : *René Levasseur (1747-1834), homme politique, conventionnel sarthois*.

Une excursion, le 25 mai : *Au pays de la rivière Parence*, organisée par G. Bigot et A. Olivier. A noter enfin, que, le 22 juin, un violent orage a contraint Michel Haguet à annuler la visite prévue du quartier d'Yzeuville.

Notre Société a tenu un stand lors des manifestations suivantes : 26 mai, « *Plumes & Pinceaux* », dans le square Théodore Monod ; 14-15 septembre, *« Lire Autr'Mans* », salle Pierre Guédou .12 et 13 octobre, « *Entre cours et jardins* ».

Le volume de mémoires (pour les années 2021 et 2022) est paru. Il contient l'étude de Guillaume et Jean-Pierre Épinal « *Roses et rosomanes au Mans* ». La SASAS a fait acte de candidature, pour cette étude, au prix P-J. Redouté, décerné par l'Association des Jardins du Maine, que préside Mme de Nicolaÿ. L'ouvrage a d'ores et déjà été présélectionné, la décision finale sera indiquée en avril.

Le rapport d'activité pour 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Didier Béoutis évoque ensuite, pour information, le programme de l'année 2025. Trois conférences ont déjà eu lieu, les 17 janvier (Guy Soudjian, Les Sarthois il y a 150 ans d'après les fiches de recensement militaire ; 28 février (Thierry Dehayes : *Les séjours de Saint-Exupéry en Sarthe*) ; 22 mars (Michel Haguet : *Sainte Scolastique, patronne du Mans*). Une suivante est prévue le 25 avril (Ghislain Baury et Vincent Corriol : *Les Plantagenêts et le Maine*), puis deux excursions : le 24 mai « *Sur les pas de Ronsard en Loir-et-Cher* » organisée par André Olivier et Michel Haguet ; le 21 juin, « *Herbes folles sur les trottoirs du Mans* » par Francis Zanré.

II.- Rapport financier 2024 (compte d'exploitation)

DEPENSES			**RECETTES**		
Assurance MAIF :		**384,95€**	**Cotisations :**		**5.820,00€**
			*** normales :**	**4.450€**	
Blogever:		**79,00€**	*** de soutien :**	**1.370€**	
			Don d'un sociétaire :		**20,00€**
Secrétariat :		**1.338,55€**			
*** P.T.T. :**	**859,25€**		**Intérêts Livret A :**		**805,95€**
*** Copies :**	**359,34€**				
*** Clés USB :**	**119,96€**		**Sortie Sasas :**		**1.960,00€**
	1.338,55€				
			Ventes :		**2.039,05€**
Reliure :		**246,87€**	*** Thuard :**	**262,50€**	
			*** Doucet :**	**506,25€**	
Cours et Jardins :		**217,00€**	*** Rosomanes :**	**1.125,00€**	
			*** Divers :**	**145,30€**	
Sortie Sasas :		**1.798,00€**		**2.039,05€**	
*** Restaurant :**	**1728€**				
*** 2 inscriptions Remboursées :**	**70€**				
Imprimerie :		**12.422,63€**			
TOTAL :		**16.487,00€**	**TOTAL :**		**10.645,00€**
PERTE DE L'EXERCICE :					**5.842,00€**
					16.487,00€

Nombre de cotisants 2024 : **126 (pour 5 820 €) ;** 106 cotisations normales, 20 cotisations de soutien

La distribution du livre « Rosomanes » a constitué une opportunité pour certains sociétaires de régulariser leur situation.

Crédit Agricole.

*** Livret A.** Le montant des intérêts versés en 2024 s'explique par l'importance du dépôt (30.836,05€) ramené à 19.636,05€ pour permettre le paiement de la facture à l'imprimeur. Rappelons que la rémunération du livret A était de 3 % en 2024, ramenée à 2,40 % depuis le 1er février 2025.

*** Frais de tenue de compte**

Les associations bénéficiaient au Crédit Agricole de la gratuité des frais de compte bancaire. Par lettre du 30 janvier 2025, la banque a décidé de prélever des frais de tenue de compte de 2€ par mois.

Bilan

ACTIF		PASSIF	
* Espèces :	1,59€	Report à nouveau 1er janvier 2024	28.599,56€
* C.R.C.A.			
< D.A.V. :	616,97€	Déficit de l'exercice	
< Livret A :	22.139,00€	2024	5.842,00€
Total :	22.757,56€	Total :	22.757,56€

Conformément au mandat donné par les statuts au vérificateur des comptes, Martine Leguy a examiné les comptes de la Société au titre de l'année 2024, le 1er février 2025. Livres de trésorerie, factures de frais, carnets de chèques et relevés bancaires lui ont été présentés par le trésorier. Martine Leguy ayant attesté de la régularité des écritures, quitus de sa mission est donné à Bernard Terrier.

Le rapport d'activité pour 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents

III.- Renouvellement du conseil d'administration

Les mandats de cinq membres du conseil d'administration venaient à expiration cette année : Georges Bigot, Pierre Dechesne, Joseph Guilleux, André Olivier, Michel Terral. Un appel à candidatures voyait les demandes de renouvellement de Georges Bigot, Joseph Guilleux, André Olivier (Pierre Dechesne et Michel Terral ne sollicitant pas leur reconduction) et les trois nouvelles candidatures : Dominique Barré, Christophe Guettier, Marie-Agnès Villeval-Renault. Les trois postulants furent invités à se présenter. **Ces six candidats furent élus ou réélus à l'unanimité des présents**.

Le conseil d'administration est, donc, pour l'année 2025, composé des dix-huit personnes suivantes : Dominique Barré ; Didier Béoutis ; Georges Bigot ; Gérard Blanchard ; Johanne & Michel Chanteloup ; Jean-Pierre Epinal ; Christophe Guettier ; Joseph Guilleux ; Michel Haguet ; Marie-Hélène Legendre ; Martine Leguy ; Alain Leroux ; Benoît Musset ; André Olivier ; Nicolle Piétrin ; Bernard Terrier ; Marie-Agnès Villeval-Renault.

Le conseil d'administration sera prochainement réuni dans sa nouvelle composition, notamment pour élire le bureau. D'ores et déjà, devant quitter le Mans dans les prochains mois, Martine Leguy indique qu'elle ne sera pas candidate au renouvellement de son mandat de vice-présidente.

Le Président directeur-gérant

Didier Béoutis

.

Conférence du 22 mars 2025, par Michel Haguet

Sainte Scholastique, *Patronne du Mans*

Le survol de 13 siècles d'histoire a permis de découvrir le parcours d'une sainte née en 480 à Nursie (Italie), dans une famille patricienne. Sœur jumelle de saint Benoît, auteur de la célèbre règle bénédictine, elle meurt en 543 et ses reliques arrivent au Mans au VIIe siècle. Rapidement *Madame sainte Scholasse* suscite un intérêt tout à fait particulier chez les habitants de la province du Maine qui en de nombreuses circonstances se placent sous sa protection, notamment pour se prémunir des catastrophes naturelles et des incendies, n'hésitant pas à l'invoquer pour leurs besoins privés, ceux de la vie communale et parfois nationale.

Au fil du temps, sainte Scholastique obtint la reconnaissance de la *vox populi,* des autorités civiles et religieuses, plusieurs papes accordant des indulgences aux actes de piété des fidèles.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Manceaux font le vœu, si la ville est protégée d'une destruction programmée par les troupes d'occupation, d'ériger à la sainte municipale, en place publique, une statue commémorative.

La ville ayant été libérée le 8 août 1944 de l'occupant allemand, une statue est érigée sur la façade de l'église de la Visitation, place de la République, le 16 octobre 1949, en présence d'une foule de 10.000 personnes de toutes tendances.

Le reliquaire de sainte Scholastique

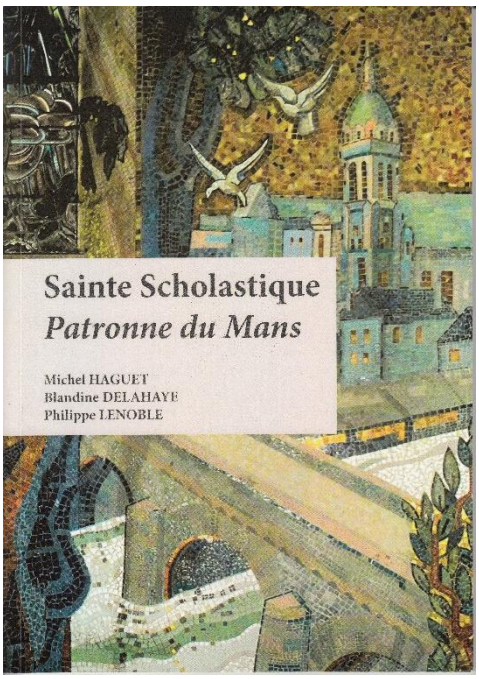

Par la suite, le culte des saints, à l'instar de bien d'autres traditions, souffre à la fois de la déchristianisation et de la crise traversée par l'Eglise depuis le concile Vatican II (1962-1965). Depuis une soixantaine d'années, les Manceaux ont quelque peu oublié leur sainte Patronne.

Pour ceux qui voudraient suivre ses traces et faire revivre son culte, de nombreuses références se trouvent dans la liturgie, dans la musique, les statues et les vitraux ornant de nombreuses églises ainsi que le révèle l'ouvrage *Sainte Scholastique - Patronne du Mans*, édité par Michel Haguet, en collaboration avec Blandine Delahaye et Philippe Lenoble. En vente aux librairies Thuard et Siloë (14 €)

(Michel Haguet)